



Gazette du Pyla

Association de Défense et de Promotion de Pyla-sur-Mer

édito



L'année 2020 a été particulièrement éprouvante du fait de la crise sanitaire. Cependant les conditions des deux confinements ont été globalement supportables au Pyla, où une météo particulièrement agréable et les efforts de nos commerçants ont permis aux résidents permanents et occasionnels de vivre sans trop de risques, voire de découvrir de nouveaux charmes à nos villas sous les pins. Pour autant, plusieurs membres de notre communauté ont été affectés par la maladie, et nous leur témoignons toute notre sympathie.

La vie associative a bien sûr été perturbée. Nous avons dû pour la première fois en 51 ans annuler notre Assemblée Générale en « présentiel » et nous contenter d'une AG sur papier. Nous en avons cependant tiré deux motifs de satisfaction. Nous avons enregistré une participation élevée, avec près de 350 votants, et avons accueilli sept nouveaux administrateurs. Nous rappelons que le clip video de cette AG est accessible depuis notre site en cliquant sur <https://www.adppm-asso.fr/ag-2020/>.

Notre distribution de pins le samedi 24 octobre (dernier samedi avant le reconfinement !), a connu une belle fréquentation, sans pluie, et dans une ambiance détendue. 400 jeunes pins vont ainsi contribuer à l'avenir de notre canopée. Les différentes fiches présentant le Pyla et son patrimoine exceptionnel, *Belles villas du Pyla*, *Mieux connaître le Pyla* et *Plantez local*, ont rencontré un franc succès.

Malgré le contexte difficile, le nombre des adhérents à jour de leur cotisation, un des indicateurs essentiels pour mesurer l'efficacité de notre action, se situe à un niveau très satisfaisant, malgré l'annulation de l'AG où de nombreux membres renouvellent leur cotisation. Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents en nombre.

L'arrivée d'une nouvelle équipe municipale conduite par Patrick Davet a également marqué 2020. Pascal Bérillon a été élu sur cette liste et s'est en conséquence démis du mandat de vice-président de notre association. Nous félicitons à nouveau Pascal et le remercions pour son action au sein de notre conseil d'administration.

La nouvelle organisation de la mairie n'est pas encore pleinement opérationnelle. Le contexte sanitaire n'y est pas étranger. Toutefois, nous avons pu instituer un partenariat encourageant avec la nouvelle équipe municipale, notamment avec Eric Bernard, délégué au Pyla et à la sécurité, ainsi qu'avec Marie-Hélène Plantier et Jean-François Bouchonnet. Nous avons pris acte de leur volonté d'améliorer la vie quotidienne en mettant l'accent sur la réduction des nuisances nocturnes.

Le volet principal de notre action reste néanmoins l'urbanisme. Nous sommes toujours en attente de documents essentiels : la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) va encore être décalée. Toutefois, la mise place d'une procédure de Site Patrimonial Remarquable pour le Pyla est engagée.
../..

Édito - suite

Nous rappelons que le Pyla jouit d'un patrimoine architectural, urbanistique et paysager remarquablement préservé, mais vulnérable, comme en témoignent toutes les entorses architecturales qu'il subit actuellement.

À cet égard, le renforcement de notre CA et les engagements de la nouvelle équipe municipale permettront à terme, nous le croyons, un examen rigoureux des demandes de permis de

construire, et un suivi attentif des chantiers.

Pour atteindre nos buts, nous rappelons l'importance du soutien que vous apportez à notre action en réglant votre cotisation. Adhérez, et faites adhérer vos voisins et vos amis !

Je terminerai en vous souhaitant une excellente année 2021.

Le Président,

Jean-Pierre Volmer

URBANISME - Hugues Legrix de la Salle

QUOI DE NEUF EN DÉCEMBRE 2020 ?

... À vrai dire pas grand-chose, mais nous avons néanmoins rencontré à plusieurs reprises la nouvelle équipe municipale, qui prend ses marques, afin de faire un point général sur les différents dossiers d'urbanisme.

Le SCoT

Marie Larrue, la nouvelle présidente du Sybarval, organisme chargé de la rédaction du SCoT, a vu son élection à la mairie de Lanton invalidée.

Pour l'instant, il n'y a donc plus de capitaine à la barre du Sybarval, ce qui va encore retarder la réalisation de cet indispensable document d'urbanisme qu'est le SCoT.

Nous avons l'habitude, car nous attendons ce document depuis 2015, date de son annulation par le tribunal administratif, mais cela nous inquiète car il régle, entre autres, la démographie dont la croissance actuelle nous préoccupe, tant pour la



préservation de la qualité des eaux du Bassin que pour celle du **caractère paysager du Pyla** et des communes alentours.

Monsieur le Maire de la Teste ne nous a apporté aucune nouvelle optimiste quant à la finalisation de ce document essentiel.

Le PLU

Pour le Pyla, le PLU est pratiquement finalisé. Globalement, nous avons obtenu ce que nous voulions pour préserver la faible densité des constructions au bénéfice de la végétation. Néanmoins quelques points de désaccord subsistent et nous avons fait des propositions à la Mairie pour les corriger. Nous attendons sa réponse.

Il s'agit notamment de l'implantation au sol des piscines, que nous souhaitons intégrée à l'emprise maximale autorisée sur un terrain. En effet nous constatons une multiplication des piscines au détriment de la végétation, et il faut stopper cette évolution.

LE CONTROLE DES CONSTRUCTIONS

Nous constatons depuis de nombreuses années des irrégularités récurrentes:

- permis de construire non affichés sur les terrains
- constructions non conformes aux autorisations délivrées,
- clôtures non conformes ou érigées sans autorisation,
- abattage sauvage des pins,
- absence de protection des arbres lors des chantiers, menant à leur mort, etc

Devant ce constat partagé, Monsieur le Maire veut réagir vigoureusement et c'est pourquoi il a créé un poste de contrôleur assermenté afin de faire cesser toutes ces irrégularités. Par ailleurs des **amendes dissuasives** délivrées par la municipalité, assorties **d'astreintes journalières lourdes** vont être instituées pour toute irrégularité non corrigée.



LE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Ce document, dont nous souhaitons la mise en place au Pyla depuis plus de trente ans, vous a été présenté dans la Gazette de cet été.

Il s'agit d'un outil destiné à préserver la qualité paysagère et l'unité architecturale du Pyla en mettant en place des règles qualitatives, en complément de celles du PLU qui sont quantitatives.

Ces règles, déjà en application dans de nombreuses communes, (Soulac, Île de Ré, Île d'Yeu entre autres) ont montré leur efficacité au bénéfice de l'unité architecturale

et de la qualité paysagère.

La création de ce S.P.R a été actée au mois de novembre 2020. Sa réalisation cependant n'a pas débuté, et nous demandons à Monsieur le Maire de faire diligence pour en lancer la mise en place, pour laquelle il peut s'appuyer sur l'étude de ZPPAUP réalisée et financée par l'ADPPM il y a plus de 30 ans.

Nous sommes à sa disposition.

Pataras

Au 156 boulevard de l'Océan, la villa Pataras a été démolie au printemps.

Comme ses voisines, Etche Haurrena, Don Cupi ou Laket Eguia, elle faisait partie des toutes premières villas bâties au Pyla par Louis Gaume.

Son propriétaire était Léon Reinach, riche dilettante, passionné de musique, et mari de Béatrice de Camondo. La villa conservait le souvenir du destin tragique de ces deux époux, qui vous sera conté tout au long par Sylvie Rojon-Kern dans la Gazette de cet été.

Nous ne pouvons que regretter la disparition de cette villa, qui inscrivait la petite histoire du Pyla dans la grande histoire de France. Nous espérons que les permis de démolir seront à l'avenir accordés avec plus de discrimination.



Aménagement du Boulevard Louis Lignon - Samuel Guillon

Le boulevard Louis Lignon représente la principale voie d'accès au Pyla, en particulier pour tous les véhicules en provenance du centre de La Teste-de-Buch. Son aménagement revêt donc, à la fois pour les habitants et les visiteurs, une importance particulière. Le 28 octobre, la Mairie de La Teste-de-Buch a organisé une présentation du projet de réaménagement, permettant d'avoir une vision sur ce que sera ce boulevard en 2023.

Les objectifs annoncés du projet sont de plusieurs ordres :

- Tout d'abord, une réfection et une végétalisation des trottoirs comprenant la mise en place d'une piste cyclable et de places de stationnement ainsi que la plantations de massifs et d'arbres.
- Le réaménagement comprend aussi des mesures visant à réduire la vitesse sur le boulevard, avec l'introduction de zones à vitesse réduite, « zones 30 », à plateaux surélevés, au niveau des intersections.
- Il est prévu de mettre en place un système de récupération des eaux pluviales sous la voirie, de manière à améliorer l'évacuation des eaux lors des intempéries.
- Enfin, les travaux seront l'occasion de réaliser l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications.

L'ADPPM demande depuis longtemps la construction d'une piste cyclable reliant l'entrée du Pyla au centre de La Teste-de-Buch. Il s'agit d'assurer la sécurité de tous les cyclistes, pylatais ou non, qui doivent aujourd'hui emprunter la route départementale dans des conditions très souvent difficiles et dangereuses. Ce sujet, dépendant du département, est en phase d'étude : le projet actuel de réaménagement du boulevard comporte la mise en place d'une piste cyclable jusqu'à l'entrée du Pyla seulement.

Dans la pratique le réaménagement se déroulera en trois phases :

- La première concernera la portion basse du boulevard entre la place Meller et le bas de l'avenue de l'Eden ; elle se déroulera de janvier à juin 2021.
- Le tronçon central du boulevard, jusqu'à l'avenue des Chênes Verts, sera réaménagé de septembre 2021 à juin 2022.
- Les travaux du tronçon d'entrée du Pyla seront réalisés de septembre 2022 à juin 2023. Pendant les travaux, certaines dessertes de bus seront déplacées, les circulations modifiées et le stationnement interdits sur le boulevard au niveau des zones de travaux.

Les informations détaillées ont été mises à disposition par la mairie, vous pourrez les retrouver ici :

La présentation : <https://fr.calameo.com/read/004126988b24e4d066f28?authid=iGH8D9rGsmI8>

Le plan - partie 1 : <https://fr.calameo.com/read/00412698838da41ab863e?authid=n2NU6yvji0kha>

Le plan - parties 2 et 3 : <https://fr.calameo.com/read/00412698815d4e3825d1c?authid=jdWeFsnI2X5k>

Vous pouvez aussi adresser vos questions à l'adresse suivante : poletechnique@latestedebuch.fr



ENSABLEMENT

Les tâches du Dragon

Si nos adhérents pylatais ont l'habitude de voir la drague du SIBA, le Dragon, opérer chaque année au printemps au droit de la jetée du Moulleau, ils ne savent pas toujours ce qu'elle devient le reste de l'année. Or il ne faudrait pas croire qu'elle reste inactive. Elle travaille en effet toute l'année à l'entretien des chenaux et des plages, les opérations d'ensablement représentant 1,3 M€, sur le budget total de 70 M€ du Siba. Ainsi au mois de novembre le Dragon était positionné à Claouey pour le réensablement de la plage des Pastourelles, avant d'aller draguer les chenaux au Teich et autour de l'Île aux Oiseaux.

Toujours accompagnée de son remorqueur, la drague déploie jusqu'à 1 km de tuyaux pour projeter le sable sur les plages.

Ces opérations constituent une partie des responsabilités maritimes du SIBA, avec le nettoyage du domaine public maritime, et le balisage des chenaux.

Ce travail permet la navigation commerciale aussi bien que la plaisance sur le Bassin. Quant à l'entretien des plages, il est indispensable, non



seulement pour le bonheur des visiteurs, mais aussi pour la sécurité des installations qui les bordent.

Au Cap Ferret

Nous vous avons parlé dans la Gazette de cet été (n° 44) du projet de réensablement massif de la Pointe du Cap Ferret. Le projet porté par le

SIBA était analogue au Grand Projet initié par le Syndicat des Riverains au Pyla, qui a reconstitué les plages du Pyla en 2003, et fait aujourd'hui l'objet d'un entretien régulier.

Le dossier était en cours d'instruction, et une demande d'autorisation environnementale avait notamment été formulée. Or il a été annoncé mi-octobre que le projet était abandonné. La complexité des recherches à mettre en oeuvre n'est pas étrangère à cette décision ; une solution plus consensuelle sera privilégiée.

Cette décision peut aussi être mise en regard avec l'évolution actuelle de la Pointe du Cap Ferret. En effet, suite à une demande de la DDTM, le musoir ou digue, mis en place à l'initiative de Benoît Bartherotte et entretenu par l'Association des Riverains de la Pointe du Cap Ferret, a fait l'objet au printemps dernier de travaux visant à adoucir sa pente, qui est passée de 55% à 39%. Cette modification a eu pour effet une accumulation de sable sur la plage face au Mirador, évaluée à plus de 40 000 m³ en un an. La laisse de pleine mer aurait ainsi avancé de 44 m.

Cette avancée côté sud-est n'enraie pas cependant l'érosion au sud-ouest, où la plage des Blockhaus a, elle, reculé de 18 m. On ne peut qu'espérer cependant que cette évolution favorable à tout le Bassin se poursuivra.





ENSABLEMENT

À La Lagune

Si le trait de côte est resté stable au Petit Nice et à la Salie, les tempêtes de l'automne ont fait perdre à la plage de La Lagune une vingtaine de mètres. Elle a présenté le spectacle désolant de dunes effondrées, et de pins tombés sur la plage, et l'ONF a dû lancer en urgence des travaux de déboisement en haut de la dune sur 40 m de largeur. Le parking, la piste cyclable, et

le poste de secours sont menacés : ainsi la piste cyclable n'est plus qu'à une vingtaine de mètres du sommet de la dune. Tous ces éléments devraient être déménagés avant l'été 2021.

Comment expliquer ce phénomène ? Le déplacement vers le sud du Banc d'Arguin serait en cause, comprimant le courant des marées, qui viendrait attaquer la plage. Cela explique le glissement vers le sud de ce phénomène d'érosion.

L'accès à la plage de La Lagune est interdit jusqu'au 15 février.



LE PLAN D'EAU

Les conséquences de l'épisode pluvieux du 11 mai 2020

Ceux d'entre vous qui se trouvaient au Pyla à la fin du confinement ont assisté à un véritable déluge : 94 mm de pluie sont tombés à Cazaux en une journée. Le débit de la Leyre a été multiplié par sept par rapport à la même période l'année précédente : le débit journalier de 50 m³ par seconde était ainsi passé à 225 m³/s.

On a pu constater ensuite pendant plusieurs semaines une coloration brunâtre des eaux du Bassin au bord des plages du Pyla et jusqu'au banc d'Arguin.

L'IFREMER a étudié par deux méthodes différentes les conséquences de cet épisode sur la qualité des eaux du Bassin d'Arcachon. C'est ainsi que l'on a pu observer une forte baisse de la salinité dans une grande partie du Bassin durant le mois de mai, par rapport à des périodes comparables : « les zones fortement dessalées (<10) occupent toute la zone située à l'est de l'Île aux Oiseaux. On ne retrouve des salinités supérieures à 25 qu'au niveau de la Passe Sud et à l'extérieur du Bassin. » La salinité normale de l'eau de mer est de 35, et

l'amplitude moyenne selon les marées est normalement de 20 à proximité des exutoires d'eau douce : en mai 2020, cette amplitude s'est observée dans tout l'est du Bassin.

Le rapport de l'Ifremer conclut : « L'importance de ces apports d'eau douce dans le Bassin d'Arcachon a ainsi conduit à atteindre des salinités exceptionnellement faibles, associées à des amplitudes journalières de salinité particulièrement fortes. Bien que cet événement ait touché l'ensemble du Bassin, son intensité a toutefois présenté un gradient décroissant est-ouest assez marqué ».

On ne peut que se demander quelles auront été, et quelles seront, les conséquences de cet épisode sur la faune et la flore du Bassin, et en particulier les huitres.





Dragage du port de La Teste

Le rapport du commissaire enquêteur sur l'enquête publique relative au dragage du port de La Teste a été rendu public au mois de septembre. Le commissaire-enquêteur conclut à la régularité générale de l'enquête publique, tant du point de vue de la constitution du dossier, que du déroulement de la consultation. Il s'étonne néanmoins des remous soulevés par le projet, hors de proportion avec l'impact auprès du public de dossiers tout à fait similaires comme le dragage des ports d'Arcachon et de Gujan-Mestras. Tracts et manifestations sont allés de pair avec une forte participation : près de 2000 contributions. Parmi les opinions défavorables, beaucoup sont déposées par des habitants de Gujan Mestras, alors que les Testerins se prononcent pour le dragage.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à la mise en route du projet tel qu'il est proposé, en notant cependant qu'il doit faire l'objet d'un suivi rigoureux.

Rappelons qu'en dehors de ces étapes réglementaires, un bras de fer a opposé le SMPBA - Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon - chargé de mettre en oeuvre le projet, et la municipalité de Gujan-Mestras, qui remettait en cause le principe du dépôt des vases issues de ce dragage dans les bassins prévus à cet effet sur le port de La Mole.

La situation semble avoir été dénouée par un accord entre les parties prenantes portant sur plusieurs points. Le site de La Mole recevra bien les vases issues du port, jusqu'à concurrence de 35 000 m³. Ce sont les vases du dragage de La Canelette, donnant accès au port Couach, première zone draguée, qui iront ainsi à La Mole. Le surplus, dont il est difficile d'évaluer le tonnage, ira au centre de traitement des déchets maritimes, géré par la société Sovasol, au lieu dit Graulin sur la commune du Teich.

Par ailleurs, et sans doute pour éviter tout désagrément à l'avenir, la commune de Gujan Mestras va être dotée d'une nouvelle « unité de gestion des sédiments de dragage » sur un terrain acheté à cet effet près de la voie rapide. C'est le SIBA qui en réalisera la construction, pour la somme de 2,5 M€. Le nouveau site devrait ouvrir en 2024.

Toutes les étapes, administratives et autres, ayant été franchies, et malgré une dernière expertise encore en cours, un appel d'offre a été lancé, qui doit être dépouillé avant la fin de l'année. Les travaux de dragage devraient commencer au mois de janvier.



Ce dragage constitue une étape indispensable à la mise en route de l'aménagement d'une zone portuaire dite « Les prés-salés ouest » entre le Lapin Blanc et la zone naturelle des prés-salés ouest, sur l'emprise Couach. Un port à sec et des entreprises de plaisances devraient notamment être installés. Le projet est contigu à la zone dite de la « façade maritime » de La Teste, dont l'aménagement est envisagé par la nouvelle équipe municipale. Il est question de déplacer la route vers la voie ferrée, et d'aménager une piscine ou zone de baignade d'eau de mer.

L'Eden rendu à la forêt

Nous vous avons parlé l'été dernier des opérations de « déconstruction » menées dans la forêt de l'Eden, à l'est du Haut Pyla. Les terrains où s'élevaient les maisons ont fait l'objet d'achats menés par le Conservatoire du Littoral. Une dizaine de bâtiments, construits et agrandis de façon plus ou moins régulière, ont ainsi disparu, au prix de 375 000 € de travaux.

Si quelques unes de ces cabanes étaient en ruine, notamment la villa Bédouret abandonnée depuis des lustres, la ferme Dulas, fournisseur historique des Pylatais en oeufs et volailles, dont le

bâtiment d'habitation avait été dessiné en 1942 par l'architecte arcachonnais Henri Pfihl, est passée également sous la pelleuse. Henri Pfihl est l'auteur, entre autres, de l'entrée du stade Mateo Petit, et de la villa Isis. La clairière laissée par cette démolition, à l'orée d'une forêt qui couvre des dizaines de milliers d'hectares, était-elle vraiment indispensable à la biodiversité ?

Quelques onze cabanes subsistent, village de Gaulois, défendues par leur propriétaires. Certaines présentent une indéniable valeur patrimoniale, dont on espère qu'il sera tenu compte à l'avenir.



Donnez une seconde vie à vos sapins de Noël !

Comme l'an dernier, la municipalité collaborera avec l'ONF en janvier 2021 pour réutiliser les sapins de Noël.

Ceux-ci seront collectés sur tout le territoire de la commune et acheminés vers la Salie. Ce sont les enfants du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) et des écoles qui procéderont alors, sous la houlette de Cédric Bouchet, technicien ONF, à leur plantation dans les dunes. Rassurez-vous : ni ces enfants ni l'ONF ne croient au Père Noël et n'attendent que ces sapins ne repoussent par magie ! Cependant, plantés en ligne face à la mer, il seront d'utiles pièges à

sable et contribueront à la fixation des dunes littorales.

Rappelons que ces dunes blanches et grises constituent un biotope important abritant une flore et une faune précieuse et variée : goubet, euphorbe, immortelle, panicaut, linaira à feuilles de thym apparaîtront ainsi sur ces zones protégées et serviront de refuge aux pipit rousseline, gravelots à collier interrompu, lézard ocellé, et pélobate cultripède !

Une benne sera mise à disposition des Pylatais à l'arrière de la Mairie annexe. Veillez à nettoyer votre sapin de toutes ses décorations, et **enlevez lui bien son pied**, qui pourra resservir une autre année. (Photos Cédric Bouchet)



Plus rare qu'un chevreuil sur la dune...
Ce renard a été surpris au mépris du couvre-feu dans un jardin du Pyla.
C'est avec cet instant magique que tout le CA de l'ADPPM vous souhaite une très bonne année 2021.
(Photo Julien Richard)



Association de défense et de promotion de Pyla sur Mer

Composition du bureau:

Président: Jean-Pierre Volmer.
Vice-président: Hugues Legrix de la Salle
Trésorier : Didier Masson
Secrétariat: Anne-Lise Volmer, Christophe Wigniolle

Dir. de la publication: Anne-Lise Volmer

Courriel : adppmpyla@gmail.com
Site Internet: <https://www.adppm-asso.fr>

Pour accroître et garantir notre efficacité, nous avons besoin de votre adhésion.

Pour adhérer à l'ADPPM, envoyez votre cotisation à
ADPPM BP 80513 - 33164 La Teste CEDEX

Adhérents : 30 € - Membre associé (même adresse au Pyla) : 5 €

Vous pouvez adhérer par Internet en vous connectant sur:

<https://www.helloasso.com/associations/adppm/adhesions/adhesion-adppm-2021>

Conseil d'Administration:

Sandrine Anselme — Adrien Bonnet - Raymond Bravard - Claude Brondes - Alexandra Cooren-Cohen - Max Esparza - Pierre Gauthier - Samuel Guillon - Nicolas Gusdorf - Thierry Lataste - Hugues Legrix de la Salle - Lionel Lemaire - Didier Masson - Sylvie Rojon-Kern - Anne-Lise Volmer - Jean-Pierre Volmer - Christophe Wigniolle - Marie-Hélène Yung

